

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

S²LO

ID : 064-216401299-20230403-2023_04_003-DE



NOTE DE PRESENTATION
COMPTE ADMINISTRATIF 2022
Annexe délibération 2023.04.03 et CA 2022

Sommaire

Introduction.....	3
PRESENTATION GLOBALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022.....	4
LES REALISATIONS 2022 DES POSTES BUDGETAIRES DE FONCTIONNEMENT	6
LES DÉPENSES	6
Les charges à caractère général	6
Les dépenses de personnel.....	6
Les autres charges de gestion courante.....	7
Les charges financières	7
Les mouvements d'ordre	7
Schéma de synthèse des postes de dépenses de fonctionnement	8
LES RECETTES	9
Les produits de domaine.....	9
Les impôts et taxes	10
Les dotations et participations	10
Les autres produits de gestion courante	10
Les produits exceptionnels	10
LA FISCALITÉ LOCALE	12
LA SECTION D'INVESTISSEMENT	13
Les réalisations 2022	13
La notion des reports d'investissement.....	14
Le financement des investissements	14
LA DETTE	17
Etat détaillé de la dette et des annuités d'emprunts pour l'exercice 2022	17
L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE ET LES EQUILIBRES DU BUDGET COMMUNAL	18

Introduction

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) crée, par son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales.

L'article 107 a, en outre, modifié les articles L.2312-1 du CGCT relatif à la publicité des budgets et des comptes. Il est notamment précisé que les comptes administratifs doivent être accompagnés d'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles.

L'article L2313-1 CGCT précise que les comptes administratifs de la commune restent déposés à la mairie où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les 15 jours suivant leur adoption.

Enfin, les annexes suivantes figurent dans les documents budgétaires mis à disposition :

- Les données synthétiques sur la situation financière de la commune,
- La liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions
- La présentation agrégée des résultats afférents au dernier exercice connu du budget principal de la commune
- La liste des organismes pour lesquels la commune :
 - Détient une part de capital,
 - A garanti un emprunt,
 - A versé une subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme
- Un tableau retraçant l'encours et l'échéancier des emprunts garantis,
- La liste des délégataires de service public,
- Le tableau des acquisitions et cessions immobilières mentionné au c de l'article L.300-5 du code de l'urbanisme
- Une annexe retraçant l'ensemble des engagements financiers de la collectivité territoriale résultant des marchés de partenariat prévus à l'article L.1414-1
- Une annexe retraçant la dette liée à la part investissements des contrats de partenariat.

PRESENTATION GLOBALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Les tableaux ci-dessous synthétisent les principaux postes de dépenses et de recettes des sections de fonctionnement et d'investissement et les résultats dégagés pour le Compte Administratif 2022 de la Ville de Billère – balance générale pages 11 & 12 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES de fonctionnement		€ par hab.
73 - Impôts et taxes	12 730 670	962
74 - Dotations subventions	2 698 193	204
70 - Produits services domaine	883 570	67
75 - Autres produits de gestion	154 116	12
77 - Produits exceptionnels	259 529	20
013 - Atténuations de charges	370 936	28
Mouvements d'ordre	327 765	
Total	17 424 779	1 317
Résultat reporté n-1	59 800	
Total (dont excédent reporté)	17 484 579	1 322

DÉPENSES de fonctionnement		€ par hab
012 - Charges de personnel	9 452 364	715
011 - Charges à caractère général	3 262 564	247
65 - Autres charges de gestion	1 404 031	106
66 - Charges financières	360 809	27
67 - Charges exceptionnelles	20 226	2
014 - Atténuations de charges	146 158	11
Mouvements d'ordre	779 130	
Total	15 425 282	1 166

Autofinancement dégagé	2 059 297	156
------------------------	-----------	-----

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES d'Investissement		€ par hab.
10 - Dotations et fonds divers	332 791	25
16 - Emprunts et assimilés	2 001 250	151
13 - Subventions d'investissement	317 333	24
Mouvements d'ordre	766 915	
Total (sf. C/1068)	3 418 289	258
Excédent de fonct. capitalisé	1 677 436	127
Total (yc. C/1068)	5 095 724	385

DÉPENSES d'Investissement		€ par hab.
20-21 - Immobilisations (in)corporelles	917 225	69
16 - Remboursement dette capital	1 253 368	95
23 - Immobilisations en cours	2 452 780	185
27 -Autres immobilisations financières	55 877	4
204 - Subventions versées	100 000	8
Mouvements d'ordre	315 550	
Total (hors. déficit reporté)	5 094 800	385
Déficit d'invest. reporté	1 202 910	
Total (yc . déficit reporté)	6 297 710	476

Déficit d'investissement cumulé	1 201 985	91
---------------------------------	-----------	----

LES REALISATIONS 2022 DES POSTES BUDGETAIRES DE FONCTIONNEMENT

LES DÉPENSES

Les charges à caractère général

Elles s'élèvent globalement à **3 262 564 €** (dont 579 797 € de frais de repas SPL Restauration) soit une exécution à 99,97% par rapport au BP 2022.

Les charges à caractère général correspondent aux dépenses de fonctionnement et d'entretien de la collectivité. Elles concernent globalement :

- Les fluides des bâtiments communaux et frais de carburants des véhicules 25 %
- Les frais de repas à la SPL Restauration communautaire 17 %
- L'entretien des bâtiments, voiries, réseaux et des espaces publics 16 %
- Les études, assurances, maintenance et honoraires 14 %
- Les achats et autres prestations liés à l'éducation 10 %
- Les achats et services liés à l'enfance, à la famille et à la jeunesse 8 %
- Les achats et prestations des manifestations ou autres services de proximité (démocratie participative et citoyenne, culture, services à la population...) 5 %
- Les achats et prestations sur les sites sportifs 4 %
- Les télécommunications et les affranchissements 1%

Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel s'élèvent en 2022 à **9 452 364 €**, soit une exécution à 99,7 % par rapport au BP 2022.

La répartition des dépenses de personnel, détaillée par services s'établit pour 2022 de la manière suivante :

Pôle Proximité	4 636 933 €	51,3%
Education	1 535 302 €	17,0%
Petite Enfance	1 451 118 €	16,1%
Centre d'Animation Le Lacoù	666 656 €	7,4%
Sport	657 003 €	7,3%
Culture	171 155 €	1,9%
Transitions	93 779 €	1,0%
Vie associative, participation citoyenne et ESS	61 919 €	0,7%
Pôle Technique	2 223 879 €	24,6%
Espaces verts/ Propreté urbaine	987 508 €	10,9%
Secrétariat S.T.	178 529 €	2,0%
Direction Services Techniques	118 825 €	1,3%
Logistique/Energie	115 777 €	1,3%
Environnement et bureau d'études	75 750 €	0,8%

Pôle Ressources	1 683 088 €	18,6%
Entretien des locaux	422 988 €	4,7%
Ressources Humaines	292 647 €	3,2%
Juridique et urbanisme	215 276 €	2,4%
Police municipale	193 531 €	2,1%
Etat Civil	189 692 €	2,1%
Commandes publiques et contrôle de gestion	117 210 €	1,3%
Informatique	108 901 €	1,2%
Finances	104 764 €	1,2%
Magasin	38 080 €	0,4%
Direction Générale, cabinet du Maire et communication	486 197 €	5,4%
TOTAL	9 030 097 €	100%

- Les autres frais liés au personnel pour 422 267 € correspondent notamment à :
 - La contribution aux assurances du personnel
 - La cotisation et facturations de médecine professionnelle
 - Les tickets restaurants

Les autres charges de gestion courante

Ce poste, d'un montant de **1 404 031 €**, soit une exécution à 97,6 % par rapport au BP 2022, est réparti de la manière suivante :

- 1 054 286 € de subventions aux associations et au CCAS
- 343 114 € de dépenses obligatoires et participations aux divers syndicats (SMEP, SDEPA...), les frais de fonctionnement des écoles communales, la participation aux gratuits des transports sociaux et les indemnités des élus locaux
- 6 631 € de versements aux caisses des écoles

Les charges financières

Le remboursement de la dette communale se compose de la manière suivante :

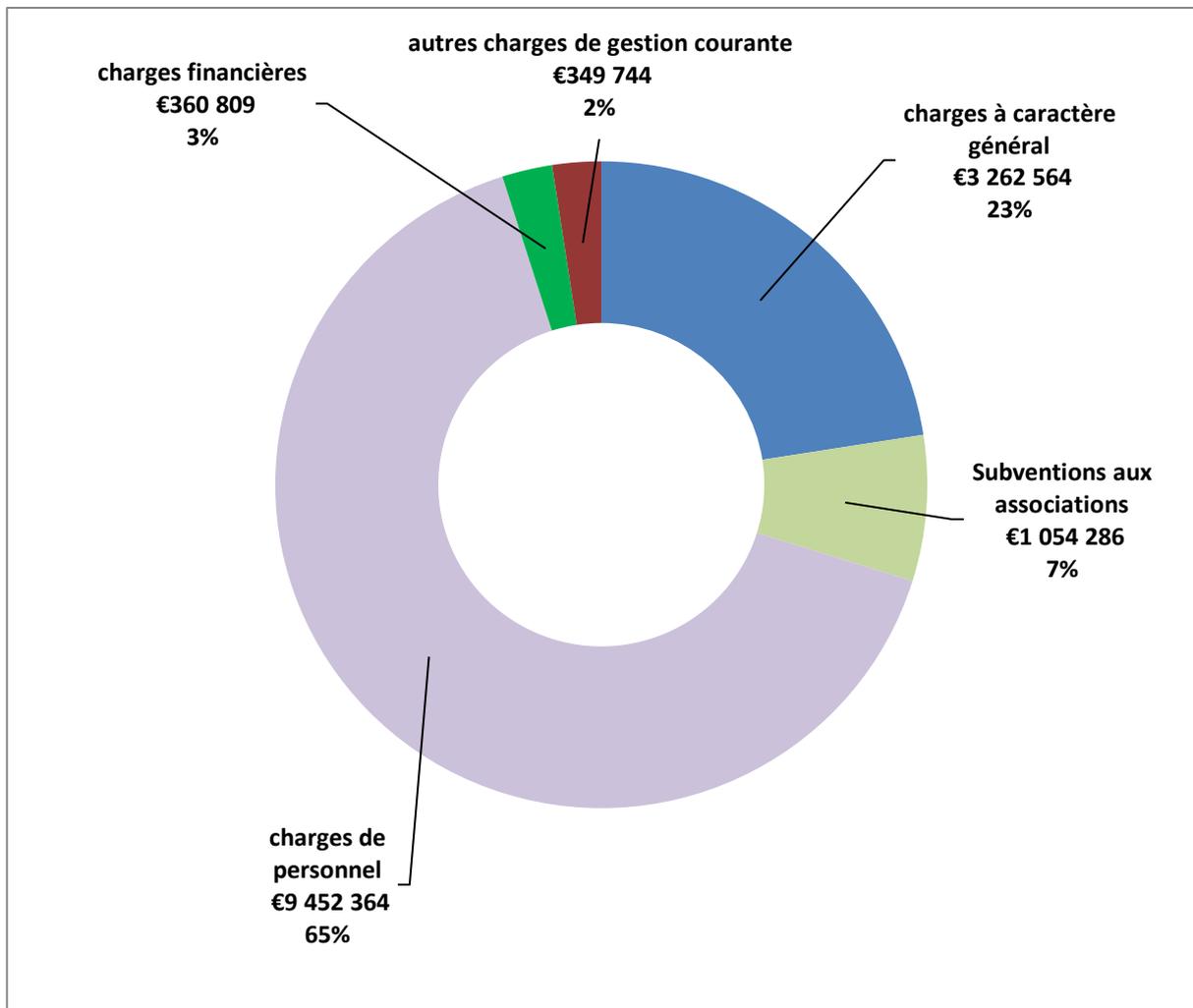
- 1 253 368 € en section d'investissement pour l'amortissement du capital (détail annexes)
- 360 809 € en section de fonctionnement pour les intérêts de la dette dont les Intérêts Courus Non Echus (ICNE) et les intérêts liés à la ligne de crédit de trésorerie

Les mouvements d'ordre

Ces écritures strictement comptables ne donnent lieu à aucun décaissement et encaissement. Elles permettent de retracer les mouvements qui ont un impact sur l'actif de la Ville sans avoir de conséquence sur la trésorerie.

Schéma de synthèse des postes de dépenses de fonctionnement

Synthèse de répartition des postes de dépenses réelles de fonctionnement



LES RECETTES

Les principaux postes de recettes réelles du CA 2022 d'un montant total de **17 097 015€** sont répartis de la manière suivante :

Nature	Catégorie	BP-DM 2022	CA 2022 définitif
6419	Remboursements sur rémunérations	210 000	265 456
	Participation Etat Prime Inflation	23 400	23 400
6479	Remboursement sur autres charges sociales	87 000	82 080
SOUS TOTAL CHAPITRE 013		320 400	370 936
7018	Autr ventes de prod finis	500	529
70311	Concessions cimetières	5 000	5 422
70321	Droits stationnement sur voie publique	1 500	745
70323	Redevance Occupation du Domaine Public	18 000	18 496
70631	Régies Activités sportives	80 000	84 527
7066	Régies Centre Animation Lacaou	40 000	58 526
7066	Régies Crèches municipales	207 961	210 091
7067	Régies cantines municipales	230 000	229 806
7067	Refacturation SPL MDE + divers	47 000	47 920
7067	Refacturation SPL CCAS	201 000	156 387
70841	Mise a dispo personnel	40 000	49 881
70873	Autres part fonctionnement CCAS	21 000	21 000
70873	Divers	0	240
SOUS TOTAL CHAPITRE 70		891 961	883 570
73111	Fiscalité directe locale	10 335 800	10 359 825
73211	Attribution de compensation CAPBP	1 347 661	1 347 662
73221	FNGIR	40 358	40 358
7336	Droits de place marché	15 000	12 264
7351	Taxe sur l'électricité	150 000	154 688
7368	Emplacements publicitaires	52 000	48 311
7381	Droits d'enregistrement et de mutation	500 300	760 363
7338	Divers	4 000	7 200
SOUS TOTAL CHAPITRE 73		12 445 119	12 730 670
7411	DGF	1 095 695	1 088 580
74123	DSU	322 880	324 063
744	FCTVA fonctionnement	8 000	8 074
74711	Aides Etat Contrats d'emplois		
74718	Aides Etat divers (CUI...)	11 275	28 806
74712	Emplois avenir & FNC		
74718	Autres actions démo locales et autres	73 000	55 341
7472	Dpt et autres aides démocratie, locale DLP		
7473	Aides Départements Sports	15 000	18 832
7473	Aides Départementb Lacaou	116 098	118 764
7473	Aides Départementn Crèches	49 500	42 000
74741	Participation Frais fonctionnement Ecoles	35 000	32 369
7478	CAF MDE/autres	0	13 137
7478	CAF et Autres Le Lacaou	299 085	280 530
7478	CAF et Autres Petite enfance	702 824	655 724
74834	Etat - Compensation TF	15 000	29 474
7484	Autres	3 000	2 498
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74		2 746 357	2 698 193
752	Revenus d'immeubles dont loc salles	172 000	146 051
757	Redevances concessionnaires GDF Cock Vision	15 000	8 067
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75		187 000	154 118
773	Mandats annulés sutr exercice clos	2 000	7 326
775	Produits de cession d'immobilisation		112 150
7788	Remboursements sinistres	28 000	139 367
7718	Divers		686
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77		30 000	259 529
TOTAL		16 620 837 €	17 097 015 €
			102,86%

Les produits du domaine : 883 570 €

Les recettes de domaine et de services ont augmenté de près de 5% (+ 41 233 €) par rapport aux estimations réalisées en mars 2022, au moment de l'adoption du BP 2022.

Ces recettes issues des produits des services sont réparties de la manière suivante par secteur d'activité :

- La restauration scolaire (26 %)
- La petite enfance (24 %)
- Le sport (10 %)
- Les activités de jeunesse et pass sport santé (7 %)
- Les diverses prestations telles que concessions cimetières, redevances du domaine public mises à disposition du personnel communal (10 %)

Et la part de remboursement des frais d'achat de repas auprès de la SPL Pau Béarn Pyrénées Restauration pour le compte du CCAS et de la Maison de l'enfance (23 %).

Les autres impôts et taxes (hors fiscalité) : 2 370 845 €

Il est distingué dans cette catégorie de ressources :

Les dotations communautaires

Compte tenu du pacte fiscal adopté par la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (CAPBP), le montant de l'attribution de compensation s'élève à 1 347 662 €.

Les droits de mutations

Le montant des droits de mutation perçus par la Ville s'élève à 760 363 €.

Les autres taxes

Il s'agit essentiellement de la taxe sur la consommation finale d'électricité (154 688 €) et de la taxe locale sur les enseignes et panneaux publicitaires/TLPE (48 311 €).

Les dotations et participations : 2 698 193 €

Il s'agit essentiellement :

- De la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 1 088 580 €
- De diverses participations d'organismes publics finançant entre autres les activités du secteur de la famille, de la jeunesse et de la petite enfance : 1 110 156 €
- De la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) : 324 063 €
- Des participations extérieures notamment liées aux activités de démocratie locale, sportives et éducatives : 135 348 €
- Des compensations d'exonération fiscale de Taxe Foncière : 29 474 €
- Divers : 10 572 €

Les autres produits de gestion courante : 154 048 €

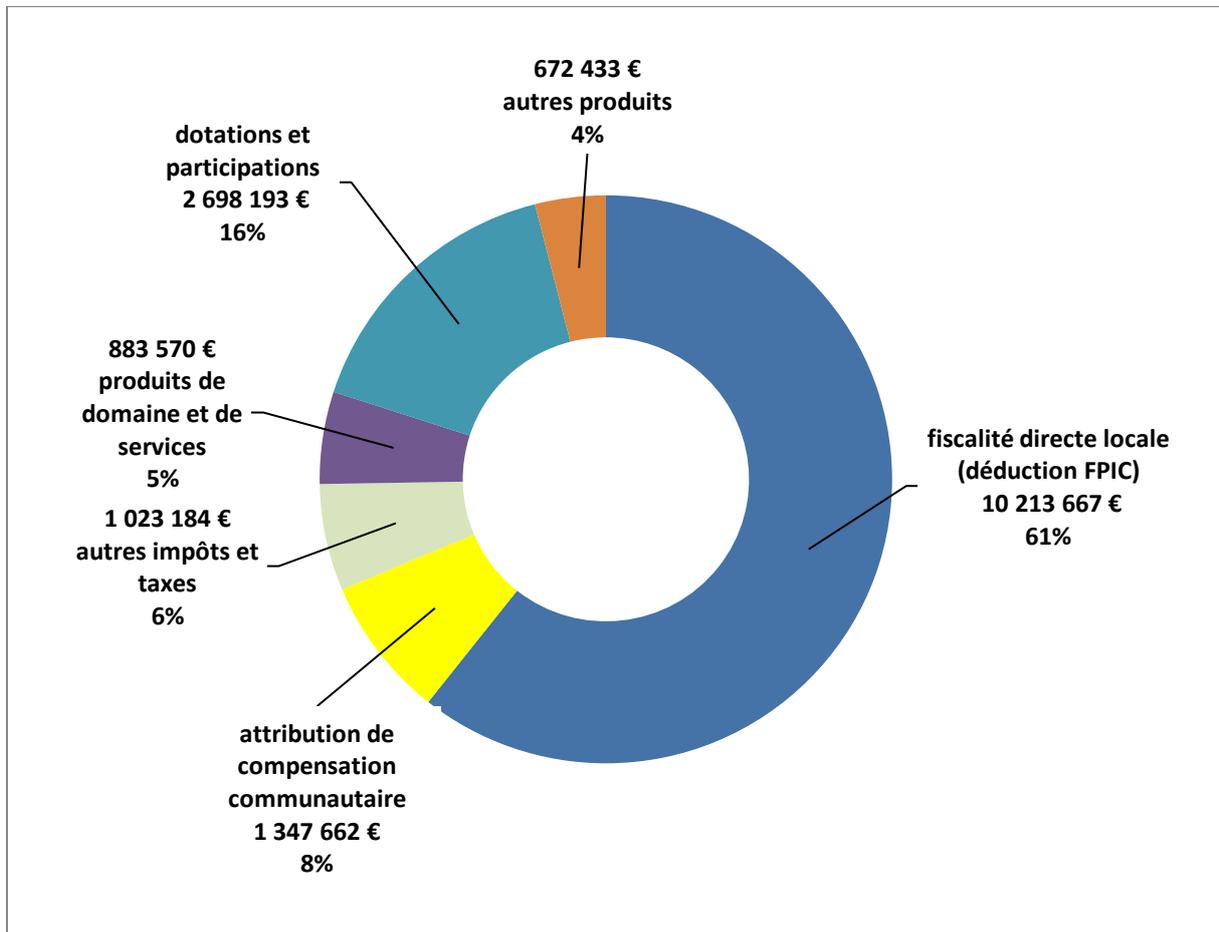
Ce sont notamment les revenus des immeubles :

- Les loyers du bureau de poste République, de l'institut de beauté Livia, de la brasserie du Sporting d'Este et du Pau Golf Club
- La location des salles communales et autres recettes

Les produits exceptionnels : 147 379 €

Ce poste de dépense consiste essentiellement aux remboursements d'assurance sur les sinistres. A noter pour 2022, le versement d'une indemnité dommages-ouvrage concernant la réfection complète de la toiture du Centre d'animation du Lacaou (139 367 €) et les régularisations d'annulations de mandats sur exercice clos de demande de dégrèvement sur taxes (7 326 €). Les cessions ne sont pas prises en compte car valorisées sur la section d'investissement.

Le graphique ci-dessous retrace les recettes de fonctionnement par poste budgétaire



LA FISCALITÉ LOCALE

Les bases définitives de fiscalité directe locale sont communiquées en fin d'année par la Direction Générale de Finances Publiques.

Au titre de l'exercice 2022, elles s'établissent de la manière suivante :

Au moment du CA 2022			
	Bases 2022 notifiées	Taux 2022	Produit 2022
Taxe Foncier Bâti	20 120 321	41,05%	8 259 392
Taxe Foncier Non Bâti	22 217	47,54%	10 562
	20 142 538		8 269 954
Taxe habitation THRS et THLV	1 441 062	17,46%	251 609
Effet Coefficient multiplicateur			1 834 703
Rôles antérieurs			3 559 €
TOTAL PRODUIT 2022			10 359 825 €

L'ensemble du produit de la fiscalité directe locale, intégrant le coefficient correcteur lié à la suppression de la taxe d'habitation des résidences principales, s'élève à **10 359 825 €**.

L'état fiscal 1386TH dénombre 8 296 foyers contre 8 085 foyers fiscaux en 2022 (+2,6% entre 2021 et 2022).

L'état fiscal 1386 TF dénombre 6 787 rôles en termes de foncier bâti soit près de +1% par rapport à 2021.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les réalisations 2022

Le programme d'investissement réalisé en 2022 s'élève à **3 470 005 €** dont 100 000 € de subventions versées pour l'aménagement de la ZAC Centre-Ville auprès de la SEPA.

Amélioration du cadre de vie des billérois par :

- Le maintien des dépenses nécessaires à l'entretien de la voirie
- La réhabilitation de l'Avenue du Château d'Este, inscrite dans le schéma directeur des mobilités actives, avec l'aménagement de pistes cyclables et de cheminements piétons de part et d'autre
- L'allongement du temps d'extinction de l'éclairage public
- Le maintien d'une politique de végétalisation des espaces publics
- L'achèvement de la réhabilitation du parking du bâtiment « ex EDF » avenue de la Résistance et vente de la villa au collectif de médecins en vue de l'ouverture d'un centre médical

Entretien et l'embellissement des établissements scolaires

- D'importants moyens ont été consacrés aux travaux dans les 5 établissements scolaires et les cantines ainsi qu'à l'achat du mobilier.
- Poursuite du programme de réhabilitation des toilettes à l'école Lalanne
- Renouvellement des PC de fonds de classes suite à l'installation de tableaux numériques interactifs (TNI) dans tous les groupes scolaires
- Projet de végétalisation de la cour de l'école Lalanne

Entretien et embellissement des équipements sociaux et associatifs

- Achat de mobilier et travaux sur la crèche Optimômes
- Réalisation des travaux de modernisation de la crèche Babil
- Engagement des travaux de réhabilitation et d'agrandissement du Jardin de Toni
- Installation des services de la PMI dans l'ancienne conciergerie du GS Marnières

Démocratie participative, vie associative et Économie Sociale et Solidaire

- Renouvellement du budget participatif
- Réalisation d'une aire de jeux sur le secteur du Lacaou (phase 1) à l'issue d'une démarche participative

La ville durable et la transition énergétique

- Lancement des travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments municipaux dans le cadre du rapport Conseil en Orientation Énergétique (COE) 2020
- Engagement des travaux pour une ombrière photovoltaïque sur le parking de la cité municipale

Culture

- Soutien au projet d'art urbain
- Restauration de pierres tombales et de sépultures à fort potentiel patrimonial (Baron d'Este, Markham)
- Report de la construction d'une nouvelle salle de spectacle

Secteur sportif

- Entretien et aménagements des équipements sportifs de la commune (stades, sporting d'Este, courts de tennis, piscine, gymnases, etc)

Mise en conformité et accessibilité des bâtiments

Il faut en outre y ajouter 55 377 € d'annuité 2022 de la convention 2018 de portage du projet de la rue de la Linière auprès de l'EPFL et 500 € des actions en capital à l'occasion de la création de la SPL des Pyrénées Atlantiques.

Ci-dessous les détails des opérations réalisées au titre de l'exercice par secteur d'activités :

	BP-DM 2022 + Reports 2021	CA 2022 (BP 2022 + Reports 2021)	REPORTS 2022	Solde budgétaire
Projets transversaux	794 707	732 124	27 523	35 060
Travaux voiries - bâtiments - espaces verts	1 830 576	1 264 594	463 009	102 973
Equipements scolaires	514 490	502 362	65 205	-53 077
Equipements sociaux et associatifs	558 293	315 452	302 439	-59 598
Démocratie participative et vie associative	134 223	70 000	2 752	61 471
Ville durable - transition énergétique	137 401	124 114	0	13 287
Culture	56 722	59 205	20 795	-23 278
Equipements sportifs	174 994	87 078	0	87 916
Equipements informatique et téléphonie	34 488	25 813	4 800	3 875
Mise en conformité & Accessibilité des bâtiments	140 446	136 055		4 391
TOTAL OPÉRATIONS PROGRAMMEES	4 376 340	3 316 797	886 522	173 020
Enveloppe Direction Service Technique (bâtiment et voirie)	50 000	53 208	0	3 208
TOTAL OPÉRATIONS IMPREVUES ET IMPONDERABLES	50 000	53 208	-	3 208
TOTAL annuel Dépenses d'Equipements	4 426 340 €	3 370 005 €	886 522 €	169 812 €
SEPA-ZAC Centre Ville -	100 000 €	100 000 €		
TOTAL BUDGET DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 526 340 €	3 470 005 €	886 522 €	169 812 €
	100%	77%	20%	4%

La notion des reports d'investissement

Conformément au principe d'annualité budgétaire et au regard de la pluri-annualité de la réalisation des investissements, les dépenses d'investissement engagées en 2022 non terminées à la fin de cet exercice s'élèvent à 886 522 €.

Ces dépenses seront reportées automatiquement sur le BP 2023.

Le financement des investissements

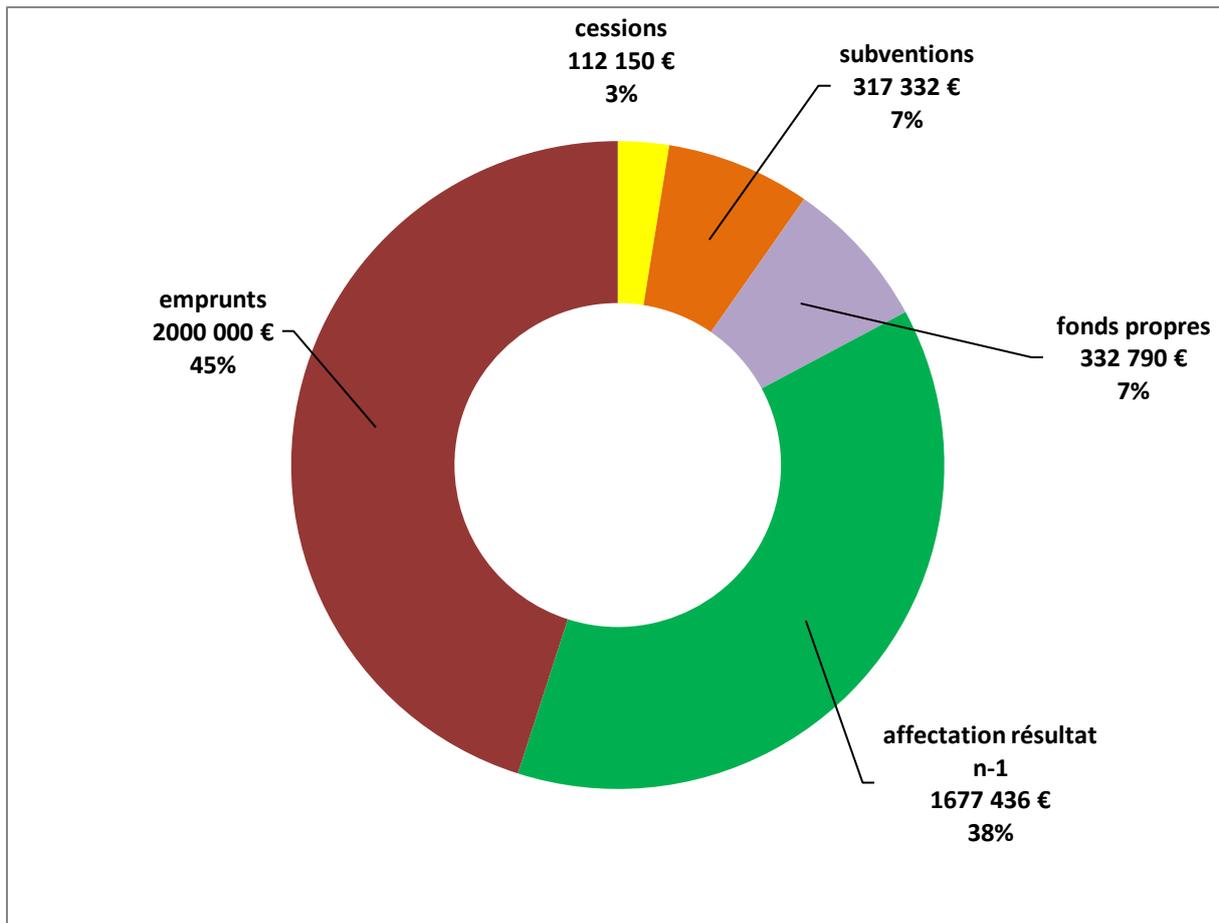
Les **recettes de fonds propres** d'un montant de 332 791 € sont composées de la taxe d'aménagement (TA) et du Fonds de Compensation de TVA (FCTVA).

Les **subventions d'Investissement** pour 317 332 €, sont réparties comme suit :

- Sur l'opération de la construction de la halle bio :
 - Solde de la Région Nouvelle Aquitaine pour 96 256 €
- Sur le programme de travaux d'accessibilité :
 - Solde de la DETR 2017 pour 44 085 €
- Sur l'opération de l'aménagement cyclable rond-point hollandais :
 - Acompte de la Préfecture de Région Nouvelle Aquitaine pour 28 337 €
- Sur l'opération des travaux de la clôture du Golf :
 - Fonds de concours de la CAPBP pour 21 969 €
- Sur l'aménagement des abords de la halle bio :
 - Solde de la DETR 2020 pour 21 038 €
- Sur le programme numérique des écoles :
 - Aide du Ministère de l'Education nationale pour 16 948 €
- Sur l'opération des capteurs de CO2 dans les écoles :
 - Aide du Ministère de l'Education Nationale pour 6 896 €
- Sur le programme « alvéole » des abris vélos :
 - Versement de Fb Services pour 6 481 €
- Une subvention d'aide du CCAS pour des travaux de réfection de façade pour 49 072 €
- Et les amendes de police : 22 720 €
- Et de participation d'entrées charretières pour 3 530 €

Les cessions s'élèvent à 112 150 € pour l'exercice, comprenant notamment la vente du logement de fonction de l'école Laffitte pour 100 000 €.

Le graphique ci-dessous représente le financement de l'investissement 2022



LA DETTE

En 2022, la Ville de Billère a contracté :

- **Un prêt de 1 200 000 €** pour une durée de 20 ans à un taux fixe garanti de 0,95 %
- **Un prêt de 800 000 €** pour une durée de 20 ans à un taux fixe garanti de 2,80 %

au titre des Investissements 2022 (reports 2021 compris)

Au **31 décembre 2022**, l'encours de la dette s'élève à **13 millions d'€**.

Sur l'exercice, la dette est composée de 24 emprunts, tous à taux fixe. Tous ces emprunts sont donc classés en 1A selon la charte de bonne conduite dite « de Gissler ».

Le taux moyen de l'ensemble de la dette communale est de 2,83%

Etat détaillé de la dette et des annuités d'emprunts pour l'exercice 2022

Contrat	Organisme bancaire	CRD au 31/12/2022	Durée résiduelle en années	Capital	Intérêts / compte 66111	ICNE
20007202	Crédit mutuel	366 258	4	72 677	16 847	2 484
20007204	Crédit mutuel	351 245	8	40 481	6 741	0
2307292	Crédit foncier	440 000	5	80 000	21 063	4 612
207000511	Caisse d'épargne	220 000	11	20 000	11 328	10 242
330824900	Caisse d'épargne	3 019 915	17	123 004	124 460	99 930
8514989	Caisse d'épargne	210 000	6	35 000	10 179	179
9857892	Caisse d'épargne	444 080	14	28 011	6 370	1 199
5926414	Caisse d'épargne	525 000	17	30 000	5 057	203
333493	Crédit agricole (CIB)	1 050 000	14	80 000	44 262	0
51024778016	Crédit agricole	81 725	1	62 935	4 122	544
51033271861	Crédit agricole	313 861	14	15 735	12 820	2 938
51033271904	Crédit agricole	132 821	4	30 137	5 857	370
51042568783	Crédit agricole	0	0	15 074	0	0
278875	CFFL	80 068	8	8 646	2 112	165
273876	CFFL	13 576	3	3 997	333	23
520072	CFFL	262 500	5	50 000	2 585	571
523708	CFFL	501 666	10	46 667	7 007	1 085
274113	CFFL	1 170 777	3	353 696	72 304	27 277
2012591	CAF	10 000	1	10 000	0	0
2011512	CAF	0	0	15 000	0	0
249101001	Société générale	935 000	17	55 000	6 751	1 165
MW6306	Crédit agricole	937 500	18	50 000	7 556	1 523
20560501	Crédit mutuel	1 172 692	19,5	27 308	5 504	0
20560502	Crédit mutuel	800 000	20		962	1 972
TOTAL		13 038 684		1 253 368	374 219	156 484

L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE ET LES EQUILIBRES DU BUDGET COMMUNAL

Les tableaux ci-dessous font apparaître l'évolution des comptes budgétaires et les ratios d'épargne :

	CA 2021	CA 2022
Fiscalité et compensations d'exonérations (dont déduction FPIC)	9 884 818	10 215 941
Autres Impôts et taxes - chapitre 73	1 018 106	1 023 234
Dotations communautaires CAPBP	1 035 309	1 347 661
Dotations de l'Etat (DGF, DSU, DNP,...)	1 442 507	1 412 643
Autres Dotations, subventions & participations - chapitre 74	1 226 408	1 285 550
Autres produits de gestion courante - chapitre 75	129 328	154 048
Ventes & prestations de services - chapitre 70	838 767	883 570
Divers et Produits exceptionnels (hors produits de cessions)	329 499	378 848
Total des recettes	15 904 742	16 701 495
Dépenses de personnel -chapitre 012	9 076 215	9 452 364
Charges à caractère général - chapitre 011	2 954 740	3 262 563
Autres charges de gestion courante dont Subv° - chapitre 65	1 440 937	1 404 031
Autres dépenses	60 915	20 225
Total des dépenses	13 532 807	14 139 183

	CA 2021	CA 2022
EPARGNE DE GESTION	2 371 935	2 562 312
- charges financières (comptes 661)	394 562	360 809
= EPARGNE BRUTE (autofinancement)	1 977 373	2 201 503
- Remboursement du capital de la dette	1 158 903	1 253 368
= EPARGNE NETTE	818 470	948 135

Le ratio de désendettement de la collectivité en 2022 s'établit à **5,9 années**.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du besoin de financement des investissements entre n-1 et n :

	2021	2022
Epargne nette	818 470	948 135
Cessions	4 000	112 150
Dotations	388 000	332 790
Subventions	268 000	317 332
Emprunts	1 000 000	2 000 000
Recettes réelles d'investissement (A)	1 660 000	2 762 272
Dépenses réelles d'investissement (B)	1 774 000	3 525 882
BESOIN DE FINANCEMENT (B) - (A)	114 000	763 610
Variation du fonds de roulement	704 470	184 525

Synthèse de l'évolution des indicateurs d'épargne et des marges de manœuvre de la collectivité

